



Genève, le 30 avril 2026
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du DSM

Réduire la fumée passive sur les terrasses

Le département de la santé et des mobilités (DSM) s'engage dans une campagne de sensibilisation aux côtés de la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Genève (SCRHG) et le Groupement professionnel des restaurateurs et hôteliers (GPRH) visant à la réduction de la fumée passive sur les terrasses des établissements genevois. Cette campagne basée sur la responsabilité et l'engagement du secteur de la restauration donnera lieu à une évaluation en matière de santé publique pour étayer ses effets sur les usagers.

Dans le cadre d'une démarche portée par le département de la santé et des mobilités (DSM), la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Genève (SCRHG) et le Groupement professionnel des restaurateurs et hôteliers (GPRH) s'engagent en faveur de la réduction de l'exposition à la fumée passive sur les terrasses des cafés et restaurants genevois. Cette initiative repose sur une campagne de sensibilisation d'une année, fondée sur l'information, la responsabilité et l'adhésion des professionnels du secteur.

"Nous avons voulu faire confiance aux milieux concernés pour ne pas mettre sous pression un secteur déjà fragilisé. L'objectif en matière de santé est de sensibiliser le public aux effets de la fumée passive pour inciter à modifier les comportements et arrêter de fumer" souligne Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé de la santé de des mobilités.

L'absence de fumée passive sur les terrasses présente plusieurs bénéfices en matière de santé publique. Elle contribue à protéger les employés et la clientèle, incite à l'arrêt du tabac et participe à la dénormalisation du tabagisme auprès des jeunes. Cette évolution répond également à une attente forte de la population : 80% des Romands se disent favorables à une interdiction de fumer sur les terrasses aux heures des repas.

À travers une charte d'engagement conclue avec le département de la santé et des mobilités (DSM), la SCRHG et le GPRH affirment leur volonté de promouvoir des terrasses plus agréables, inclusives et respectueuses de chacun. La campagne prendra la forme d'affiches et de chevalets disposés de manière visible sur les tables des établissements afin d'inciter les clients à ne pas soumettre leurs voisins à la fumée passive. Cette information permettra également aux usagers de trouver les ressources nécessaires pour inciter à arrêter de fumer. La charte précisera les engagements opérationnels et financiers des parties, ainsi que les indicateurs permettant d'évaluer la campagne en termes de diminution de la fumée.

Cette action traduit une volonté partagée avec les acteurs de la restauration de sensibiliser la population à la fumée passive, dans un esprit de responsabilité et de dialogue. En fonction des résultats de l'évaluation, l'opportunité de mesures plus contraignantes pourra être

examinée.

Pour toute information complémentaire :

*Catharina Habsburg-Lothringen, responsable de la communication, OCS,
DSM, catharina.habsburg@etat.ge.ch*